



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE BRIDGE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **SEMAINE DES MATHÉMATIQUES : CONVENTION ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BRIDGE**

*Paris, le 15 mars 2022*

La Semaine des mathématiques qui se déroule du 7 au 14 mars 2022 sur le thème « Mathématiques en forme(s) » vise à montrer à tous les élèves des écoles, collèges et lycées ainsi qu'à leurs parents, une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques.

Reconnu sport par le CIO en 1999, le bridge a toute sa place dans cette perspective large et stimulante d'éducation. C'est la raison pour laquelle, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Fédération française de Bridge\* viennent de signer, mardi 15 mars 2022, une nouvelle convention cadre visant à favoriser la pratique du bridge en milieu scolaire.

Ce partenariat, renouvelé depuis 2012, contribue à renforcer les apprentissages, notamment mathématiques, et l'attractivité des enseignements scientifiques et technologiques qui font partie de l'Éducation Artistique et Culturelle, pilier essentiel de la formation intellectuelle, et de la réussite personnelle des élèves.

Aux côtés des champs artistiques dits classiques, et de la politique mémorielle, la Culture Scientifique, Technique et de l'Industrie prépare le futur citoyen à comprendre le monde qui l'entoure et à appréhender les défis sociétaux et environnementaux. Elle se nourrit de pratiques éducatives et pédagogiques diverses, dans et hors la classe, qui mettent à l'honneur le plaisir d'apprendre et d'exercer sa mémoire, le raisonnement logique, la capacité d'abstraction et la résolution de problèmes, tout en mobilisant des stratégies de résolution. Le bridge contribue au développement de ces capacités intellectuelles. Il contribue également à la maîtrise de soi et au respect d'autrui, et à ce titre, joue un rôle important dans l'apprentissage de la citoyenneté.

Par la mobilisation des outils mathématiques fondamentaux, le bridge permet de lutter contre l'innumérisme. Il est en effet avéré que l'approche différente et stimulante des fondamentaux par le jeu contribue à la formation mathématique des élèves en stimulant le raisonnement logique des élèves.

C'est ainsi que le jeu du « Petit bridge », intégré à l'opération « les oiseaux-compteurs » lancée en décembre 2021, s'inscrit pleinement dans une démarche de pratique des mathématiques au cœur de la classe, mais aussi hors la classe, notamment dans le cercle familial. Cette expérimentation, lancée par le ministère et suivie par le Conseil Scientifique de l'Éducation nationale avec l'appui d'un laboratoire de recherche (IDEE), est une opération ludique en classe de CP, au service des apprentissages mathématiques :

<https://eduscol.education.fr/2828/oiseaux-compteurs-un-jeu-de-cartes-mathematiques-au-cp>

Tous les établissements de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement secondaire sont concernés par la convention signée ce jour, en particulier ceux relevant d'un réseau d'éducation prioritaire et de la voie professionnelle. Une attention particulière est en effet portée aux élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, notamment dans le domaine des mathématiques.

Les dispositifs particulièrement concernés sont les suivants :

- Les projets d'Education Artistique et Culturelle, éventuellement éligibles au financement par la part collective du pass Culture ;
- Les dispositifs relais qui accueillent temporairement des élèves en voie de décrochage ou de déscolarisation. ;
- Les internats scolaires (notamment ceux des établissements régionaux d'enseignement adapté), les clubs et les foyers socio-éducatifs ;
- L'accompagnement éducatif, qui propose aux élèves volontaires après les cours, dans les écoles élémentaires et les collèges de l'éducation prioritaire, des activités qui les aident dans leur travail scolaire et leur donnent l'opportunité d'une ouverture culturelle et sportive ;  
L'opération « École ouverte », qui accueille les jeunes dans les EPLE pendant les vacances scolaires pour leur proposer des activités de loisirs à visée éducative ;
- Les activités éducatives périscolaires mises en place dans le cadre du Plan mercredi et inscrites au Projet éducatif du Territoire (PEDT).

Un comité de suivi MENJS/FFB est chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la présente convention. Ce comité évaluera, chaque année, les projets mis en œuvre et réfléchira aux contenus de formation appropriés et aux documents d'accompagnement nécessaires aux enseignants et aux cadres de la FFB. Il sera force de proposition pour guider les actions menées à l'échelle nationale et académique, et pour mutualiser les expériences de terrain.

\* Avec 90.000 licenciés, dont 55% de femmes, répartis dans 1150 clubs la Fédération Française de Bridge (FFB) est la 1ère fédération de bridge d'Europe. Elle déploie chaque année des formations bridge inscrites au Plan académique de Formation (PAF) en métropole, y compris dans les territoires ultramarins. Aujourd'hui, plus de 2000 enseignants formés intègrent la pratique du bridge pour favoriser la réussite éducative de leurs élèves, et ce, dès le CP.

Le bridge, vecteur d'intégration sociale favorisant l'égalité des chances s'implante également dans plusieurs « cités éducatives ».

## Contacts presse

Service de presse du ministère de  
l'Éducation nationale, de la Jeunesse et  
des Sports

Tel : 01 55 55 30 10

[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

Fédération Française de Bridge  
Communication

Tél : 06 81 31 58 43 / 01 55 57 38 59

[communication@ffbridge.fr](mailto:communication@ffbridge.fr)